



## ***Les femmes de chambre de l'IBIS Batignolles s'invitent chez SCHIAPPA!***

### **Mme la Secrétaire d'Etat, elles sont là les femmes de chambre que vous refusez de regarder!**

Depuis le 17 juillet 2019, les femmes de chambre de l'hôtel IBIS des Batignolles, sous-traitées à la société STN, sont en grève pour réclamer la fin de la sous-traitance et leur embauche directe par le groupe ACCOR. Elles se battent pour des conditions de travail décentes, contre la précarité et l'esclavage moderne !

La politique menée par la direction de cet hôtel envers ses employées combine exploitation capitaliste et violences sexistes et racistes : à l'occasion de cette grève, il a été mis en lumière qu'une femme de chambre avait été violée par l'ancien directeur de l'hôtel, il y a plus de 2 ans. Ce dernier a été licencié mais aucun soutien à la salariée n'a eu lieu, bien au contraire : la Direction de l'Ibis et de STN ont tout fait pour enterrer ce crime !

Le mépris des femmes, allant jusqu'au viol, notamment des femmes pauvres, des femmes noires , révèle sans surprise les tristes et scandaleux rouages du système d'exploitation et d'oppression à l'œuvre de la manière la plus crue chez IBIS et son sous-traitant et plus largement dans l'industrie de l'hôtellerie.

En effet, le secteur de l'hôtellerie et restauration arrive en tête des secteurs où les femmes sont le plus exposées au harcèlement sexuel, et concentre à lui seul le double des chiffres des personnes déclarant avoir subi un harcèlement, tous secteurs confondus ! (enquête européenne sur les conditions de travail (dite EWCS)) + rapport Daressur « les rapports sociaux au travail ».

Mme SCHIAPPA, vous avez déclaré en juin dernier vouloir « défendre les femmes de chambre » mais vous persistez à ne pas vouloir rencontrer les principales intéressées !

Vous avez déclaré également l'adoption possible de mesures contraignantes pour améliorer les conditions des femmes de chambres et des salarié-e-s du secteur : ça tombe bien ! Nous réclamons la fin de la sous-traitance à l'hôtel Ibis depuis le 17 juillet, car comme vous le savez, l'hébergement est le cœur de métier et sa sous-traitance n'a pour objectif que de précariser ces petites mains invisibles, et les soumettre au dumping social pour réaliser toujours plus de profits et d'économies!

Mme SCHIAPPA, il est temps d'en finir avec les mots creux et les déclarations vides dont votre gouvernement semble être coutumier ! Place à l'action !

C'est pour cela que nous venons vous interpeller ce jeudi 12 septembre 2019 à 12h à votre cabinet, sur ce que vous souhaitez faire concrètement pour soutenir les braves grévistes d'Ibis dans leur lutte.

Nous appelons donc à un grand rassemblement ce

**jeudi 12 septembre à 12h devant le Cabinet de Mme SCHIAPPA au 55, rue Saint-Dominique - 75700 PARIS**

pour faire entendre les revendications des grévistes de l'Ibis Batignolles jusqu'au sommet de l'Etat ! (sortie métro Varenne)

**Revendications des salariés STN travaillant a l'hotel IBIS Batignolles :**

- Embauche des salariés de la sous-traitance STN GROUPE par L'hôtel IBIS BATIGNOLLES avec reprise de leur ancienneté.
- Passage à temps complets des temps partiels et des CDD en CDI.
- Arrêt des mutations des salariées partiellement inaptes et des mutations non justifiées de manière générale.
- Arrêt du harcèlement par Anne Marie gouvernante IBIS Batignolles.
- Versement d'une indemnité nourriture égale à 7,24 € par jour travaillé (2 Minimum Garanti) et d'une prime de lit supplémentaire de 2€ par lit.
- Installation d'une pointeuse électronique infalsifiable avec remise d'un relevé horaire hebdomadaire à chaque salarié.
- Prime de nettoyage et repassage des vêtements de travail égale à 22 € par mois (1€ par jour travaillé) et fourniture de 2 tenues de travail par an en coton.
- Classement en catégorie B de l'ensemble des salariés de STN : Femmes de chambre, équipiers : AQS1B, AQS2B après 2ans, AQS3B après 5 ans Gouvernantes : CE1, CE2 après 2 ans, CE3 après 5ans
- Suppression de l'abattement illégal de 8%.
- Suppression de la clause de mobilité.
- Prime d'habillage-déshabillage 250 € par an.
- Remboursement des transports à 100%.
- Diminution cadence indicative du nombre de chambres à 2 chambres 1/ à l'heure avec une répartition équitable des départs et des recouches et 70 chambres à contrôler par jour pour les gouvernantes.
- Election de deux délégués de proximité de la société STN GROUPE au sein de l'hôtel IBISBATIGNOLLES.
- Paiement des salaires le 1<sup>er</sup> du mois
- Paiement des jours de grève

**Venez nombreux et soyez solidaires !**

<https://www.lepotcommun.fr/pot/0oz7r5n8>

